

## Plan Climat : Toulouse Métropole et le CHU s'allient dans la lutte contre le changement climatique

Au Conseil de la Métropole du 4 février, une convention a été votée pour permettre le raccordement du réseau de chaleur du Mirail au réseau de chaleur du Centre Hospitalier Universitaire de Purpan (CHU) entre Toulouse Métropole, Eneriance, Dalkia, Purpan Energies Santé.

Toulouse Métropole dispose d'un réseau de chaleur et de froid urbain, dont la gestion et l'exploitation ont été confiées à Eneriance. Ce dernier mobilise d'importantes quantités de chaleur fatale en provenance de l'Unité d'Incinération des Ordures Ménagères du Mirail. Toulouse Métropole et le CHU de Purpan proposent d'utiliser cette chaleur disponible pendant l'intersaison.

En effet, le réseau de chaleur du CHU est constitué de deux chaudières biomasse et de chaudières d'appoint et de secours au gaz. Le remplacement par l'utilisation de la chaleur émanant du réseau du Mirail répond à la volonté de Toulouse Métropole et du CHU de réduire la pollution, les émissions de CO<sup>2</sup>, de protéger la ressource bois et ainsi d'accélérer l'engagement dans la transition énergétique.

Les travaux de raccordement seront réalisés et portés par Eneriance. Eneriance s'engage à fournir à la société Purpan Energies Santé sur la période du 1er mai au 31 octobre une puissance de 3.000 kW et une quantité annuelle minimale de chaleur fournie de 5.000MWh.

Cette action est en cohérence avec la loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte d'août 2015 (TEPCV) et avec les objectifs fixés par la stratégie Région à Énergie Positive (REPOS). Elle répond aux enjeux fixés par le Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole (PCAET) de doubler la part d'énergies renouvelables locales dans la consommation en passant ainsi de 518GWH en 2012 à plus de 1.000GWH.

**Service de presse**  
Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[espacepresse.toulouse-metropole.fr](mailto:espacepresse.toulouse-metropole.fr)

Suivez toutes les informations du service de presse sur le fil Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par Toulouse Métropole.  
Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*